

COLLÈGE DE FRANCE

C. XII

Faral

62

ARCHIVES

Assemblée des professeurs du Collège de France
du 16 février 1958 (1)

Edmond FARAL, qui a lucidement affronté son destin, a exclu toute manifestation publique du deuil où sa mort plonge ses admirateurs et ses amis. Il s'est toujours dérobé aux hommages, même à celui de ses disciples et de ses pairs désireux d'honorer son érudition en lui dédiant des "Mélanges". Nous avons dû lui faire violence, il y a six ans, pour le décider à entendre ici-même, sans autre témoin étranger que son supérieur hiérarchique, la voix de notre reconnaissance unanime. L'intimité grave de cette salle, où son rôle fut longtemps déterminant, nous permet aujourd'hui de dire, avec la discrétion que réclame cette mémoire ombrageuse, la profonde peine que nous cause la mort de Faral, arraché de si tragique manière à toutes ses affections, à toutes les tâches qu'il assumait, à tous les travaux personnels qu'il continuait, il y a peu de mois, avec une ardeur juvénile. Le Collège était pour lui l'objet d'une fierté exigeante. Que son souvenir nous inspire une fierté digne de lui.

La carrière de Faral au Collège a été exceptionnellement longue et marquante. Docteur es lettres à vingt huit ans, il avait pris possession par ses thèses d'un ^{travaux} domaine : les formes de la littérature médiévale tant en latin qu'en français. Art des jongleurs, mimes ^{français}. Ce disciple de Joseph Bédier s'attaque à des problèmes mal connus, mais moins ambigus que ceux des légendes épiques dont le maître rajeunit hardiment la genèse. Bédier attend beaucoup de Faral. Dès 1920 l'École des Hautes-Études appelle ce savant de trente-huit ans à cumuler avec son enseignement de lycée une direction d'études de littérature latine du moyen âge. Cinq ans plus tard, le Collège de France, qui vient de perdre Morel-Fatio, affecte la chaire disponible à cette spécialité, pour l'offrir à Faral. Celui-ci vient de publier Les arts poétiques du XII^{ème} et du XIII^{ème} siècle. A cette époque où peu de médiévistes, peu d'érudits en général, s'intéressent aux problèmes de poétique, de forme des créations littéraires, il accomplit dans ce domaine un travail fondamental de documentation et d'analyse méthodique. Faral avait foi dans le travail volontaire, foi, aussi, dans la formation et l'enrichissement des esprits par l'école. Son sens de la discipline le rendait sensible, dans la littérature, à l'efficacité des règles apprises, à la transmission d'un savoir. Mais il redécouvrait là, dans une perspective historique neuve, un aspect essentiel des œuvres littéraires anciennes, et peut-être de toute littérature, que la vieille rhétorique

avait fait détester, et qu'avaient trop fait perdre de vue les mirages romantiques de l'inspiration, individuelle ou collective. Les multiples continuités que le moyen âge établit, grâce à ses écoles et à sa littérature latine, entre l'antiquité et les littératures modernes, tout un monde de relations et de notions que beaucoup découvrirent il y a dix ans grâce à un philologue d'un pays voisin, c'était, déjà quarante ans plus tôt, le monde où se mouvait familièrement notre collègue. Comme il avait scruté dès avant 1913 les sources latines de nos contes et romans courtois du moyen âge, il consacre un grand ouvrage, quelques années après son entrée dans cette maison, à La légende arthurienne, trois volumes de textes et d'études où il met en lumière de façon définitive la substance érudite, les supercheres pseudo-érudites de l'Historia regum Britanniae, et rend à ce trésor de matière de Bretagne sa valeur de précédent latin de la littérature moderne de fiction. Simples exemples de son activité intellectuelle, si dédaigneuse de séduire, si soucieuse d'expliquer. On se garderait bien de célébrer en quelques minutes, à supposer qu'on eût qualité pour le faire, une des belles oeuvres de notre école de médiévistes, une des plus solidement fondées sur l'étude méticuleuse des textes.

Ce qui doit être dit ici, c'est l'aisance avec laquelle Faral, même quand le Collège lui eut confié d'autres tâches, sut continuer cette oeuvre scientifique, sans relâcher ses exigences de rigueur, et en élargissant toujours son horizon. Ceux de ses collègues qu'il honora de conversations familières, et dont les études avaient quelque affinité avec les siennes, ne peuvent oublier l'empressement avec lequel il les faisait profiter de son savoir, et l'ardeur avec laquelle il parlait de ses travaux en train ou de ses projets. Consulté sur le sujet des bestiaires, il ouvrait une échappée vers ses originales recherches sur La queue des sirènes. Ou bien il confiait les problèmes que lui posait le texte de Rutebeuf, les trouvailles qu'il y faisait. Il laisse achevée, prête à publier, l'édition de Rutebeuf. Mais il se promettait, en ses dernières années de professorat, de consacrer ses futurs loisirs à une vue d'ensemble de la littérature qui fleurit en France au moyen âge, tant en latin qu'en langues vulgaires, et de la construire en se référant, comme il aimait à dire, à des principes. Il avait depuis longtemps - son livre sur La Chanson de Roland le montre bien - un souci très vif de comprendre la conjoncture littéraire et politique dans laquelle telle oeuvre a pu naître. Sans perdre de vue les aspects normatifs et servants de la littérature, il concevait de façon de plus en plus complexe, mais jamais vague, ce "climat intellectuel et spirituel" que les écrivains subissent en même temps qu'ils le créent, et qui, par exemple, grâce aux enrichissements de la pensée religieuse, de la connaissance des pays lointains ou du registre de l'imaginaire, permettent à des fruits nouveaux de mûrir. Si, comme il est à craindre, ce vaste projet est resté à l'état d'ébauche, nous avons, pour nous dédommager tout en

avivait nos regrets, l'importante lecture qu'il fit à Spolète, au Centre italien d'études du haut moyen âge, sur Les conditions générales de la production littéraire en Europe occidentale pendant les IXème et Xème siècles. C'était en avril 1954, au dernier printemps de sa carrière parmi nous.

Mais vous le savez, dans les conversations confiantes que j'évoquais, Faral était d'abord et toujours l'administrateur, consumé par son zèle pour cette maison. Choses et gens du Collège surgissaient par éclairs dans ses propos. Il n'y avait pas pour lui de questions mineures quand il s'y donnait. Ses jugements étaient entiers. Il était vite blessé par ceux qui jugeaient autrement que lui, sans se conformer à la table de valeurs qu'il dressait et révisait avec un souci inquiet de ce Collège, auquel il s'identifiait. Il avait un grand ascendant. Il suffit d'être moyennement ancien au Collège pour y avoir vu croître son influence, si justifiée par ses rares talents de direction, par son long et absolu dévouement à sa charge. Les circonstances avaient beaucoup exigé de lui. Secrétaire de l'Assemblée depuis 1932, il était devenu Administrateur en 1937, succédant à Joseph Bédier par une désignation quasi unanime. Et bientôt, en 1940, il avait dû assumer des responsabilités redoutables et délicates, souvent les porter seul. C'est sur lui que reposa, pendant l'occupation, la liberté du Collège, la sauvegarde de ses installations et de ses biens. S'il était jaloux de l'autorité qui lui avait été confiée puis renouvelée tant de fois par ses collègues, il fit régner à l'Assemblée un ordre strict et salutaire. Dans toutes les questions qui relevaient de l'analyse exacte, il dirigeait les débats avec méthode et clarté à partir de quelques définitions. Le style de présidence qu'il nous a fait admirer correspondait à la forme dépouillée de ses écrits. Cette sobriété était plus persuasive que tout effet oratoire. Il était de ceux qui disent le plus important non en haussant le ton, mais en le baissant.

Grand a été son prestige dans le monde universitaire et savant, au Centre national de la Recherche scientifique comme au Conseil supérieur de l'Education nationale et à la Section permanente. Vice-président du Conseil supérieur, il le présidait dans un domaine austère, épineux : le contentieux et le disciplinaire. Son autorité naturelle et acquise le fit rechercher comme président, non seulement là où sa qualité d'administrateur du Collège le désignait pour siéger, mais dans des commissions ministérielles où l'on avait besoin d'un directeur de débats expérimenté, étudiant les questions à fond et sachant ramener au fait : qu'il s'agit de la réforme de l'orthographe ou de celle du baccalauréat, ou du plan d'équipement de l'Education nationale. Sa mort est une perte pour la Nation.

La dette du Collège de France envers lui est considérable. Il a assuré la mise en train de l'autonomie financière. Il lui a été donné de franchir une étape importante dans la réinstallation des laboratoires

de sciences expérimentales et l'extension de leurs moyens, de procurer à ses collègues de lettres et de mathématiques des locaux de travail, à l'ensemble des professeurs un lieu de réunion amicale. Si le statut des professeurs des établissements comme le nôtre a été amélioré de son temps, on le lui doit pour une bonne part. Mais, plus peut-être que de tant de bienfaits énumérables et mesurables, le Collège lui est redevable d'avoir, pendant si longtemps, incarné dans sa personne, dans son comportement, l'idée rigoureuse et haute qu'il avait de notre maison. La froide réserve dont il s'était fait une seconde nature laissait assez paraître ses ressources de volonté et de décision pour imposer respect dès l'abord, pour intimider au besoin. Partout où il nous représentait, et même quand il parlait ou agissait à titre personnel, c'était au service du Collège de France qu'étaient ce visage, cette stature, cette allure souvent impérieuse.

Ici, nombreux sont ceux qui ont vu, chacun à son heure, se détendre les traits de Faral, qui ont éprouvé sa gentillesse extrême dans l'amical abandon, et qui ont eu ensuite la mélancolie de sentir qu'il dépassait et rejetait des bonheurs si fugitifs. Son âme insatisfaite ne se reposait pas facilement dans la paix. Qu'aujourd'hui du moins il nous soit permis de nous unir tous dans ce regret poignant qu'éveille en nous la pensée d'un grand serviteur du Collège, pour qui nous avons éprouvé plus que de la reconnaissance, plus que du regret, et à qui il n'était pas facile d'exprimer nos sentiments dans leur vérité et leur plénitude. Souvent, longtemps, son souvenir sera parmi nous.

Marcel BATAILLON.